

Compte rendu du premier conseil d'école de l'année scolaire 2012-2013 - Vendredi 19 octobre 2012

Personnes présentes :

- Directeur : Sylvain WLASEWITCH.
- Enseignants : Gaëlle MILLARD, Valérie MARTIN, Céline BONNET, Sébastien ROUSSON, Pauline BERTHOZAT, Bérengère STRACK.
- Représentants de la Municipalité : Thierry PACAUT.
- Représentants des parents d'élèves : Sandrine JAILLET,, Vanessa TABELDITE, Katia PERNIN, Sandra FEBVRE, Linda LANNAUD, Élodie RISSE-NEUVILLE.
- ATSEM : Patricia OUDOT.

Personnes excusées :

- Enseignant : Elodie MARTIN (congé maternité).
- ATSEM : Hyasmine DELIANCE, Nathalie FONTAINE.
- Représentants de parents d'élèves : Véronique GILLES, Aurélie ROTH.
- DDEN : Michelle BRAYARD.

1. Fonctionnement du conseil d'école :

a) Cette année, 8 parents étaient candidats. Il y a 6 postes à pourvoir. Les parents candidats ont demandé avant de faire leur ordre si les suppléants pouvaient être invités au conseil d'école. Ils n'ont bien évidemment pas de droit de vote. Cette proposition est adoptée.

Remarque : 2 parents s'étaient proposé si il n'y avait pas assez de monde (ce qui n'était pas le cas) et un a proposé sa candidature hors délais. Il y a donc eu un intérêt pour venir à ce conseil d'école.

b) Afin que ceux à qui les questions sont destinées puissent se renseigner et préparer leur réponse, les questions diverses devront parvenir aux moins 72 Heures avant chaque conseil d'école pour pouvoir être inscrites à l'ordre du jour. Sinon, elles seront reportées au conseil d'école suivant.

c) Les conseils d'école se déroulant jusqu'à présent sans problème, la mise en place d'un règlement du conseil d'école n'apparaît pas nécessaire.

2. Équipe éducative, effectifs et organisation de l'école :

Effectif total de 155 élèves soit 1 élève de moins qu'à la rentrée 2011-2012

On garde donc toujours un effectif très élevé (beaucoup plus d'élèves que les autres écoles de 6 classes du secteur).

Un enfant de CM2 a quitté l'école le 19/10/2012.

Un enfant de CE1 devrait partir de l'école le 26/10/2012

Effectifs et organisation à la rentrée de septembre 2012

Enseignants	Classe	Effectif		
				TOTAL
Élodie MARTIN (ATSEM : Amandine ROCHET)	PS et MS	15 PS	11MS	26
Gaëlle MILLARD (ATSEM : Patricia OUDOT)	MS et GS	13 MS	14 GS	27
Mme MARTIN V. (ATSEM, le matin, Hyasmine DELIANCE)	GS et CP	6 GS	19 CP	25
Sylvain WLASSEWITCH (Bérengère STRACK le mardi, décharge direction)	CE1 et CE2	20 CE1	6 CE2	26
Céline BONNET (Bérengère STRACK , le lundi, complément temps partiel)	CE2 et CM1	13 CE2	11 CM1	24
Sébastien ROUSSON	CM1 et CM2	7 CM1	20 CM2	27
	TOTAL ECOLE	155 élèves		

Remarque :

Depuis le début de l'année, Élodie MARTIN et Amandine RODOT sont toutes les 2 en congé maternité donc Pauline BERTHOZAT est l'enseignante de la classe et Nathalie FONTAINE est l' ATSEM.

Autres intervenants de façon régulière pendant le temps scolaire :

- 2 EVS :
 - Carole FARROW, qui est 21 H par semaine à l'école.
 - Audrey HUMBLLOT, qui est 10 H par semaine à l'école.

Elles interviennent auprès de 3 enfants de l'école en situation de handicap. Nos besoins sont supérieurs : nous avons 42 H hebdomadaires d' EVS accordés et seulement 31 H de pourvues sur les 42 H accordées.

- Charlène BICHON : Jeune fille en apprentissage, présente à l'école pour sa 3ème année dans le cadre des stages de ses études.

Décloisonnements :

1) Tous les jours de 14h à 15h45, pendant la sieste des Petites Sections :

- Tous les élèves de MS vont dans la classe d'Élodie MARTIN.
- Tous les élèves de GS vont dans la classe de Gaëlle MILLARD.

Ce système permet à 3 niveaux de classe (MS, GS et CP) de se retrouver en cours simple pendant presque un tiers de la journée scolaire (3 groupes de 19 à 24 élèves).

2) Tous les jours de 11h à 12h, et les mardi et vendredi de 14h à 15h, les 6 CE2 de la classe CE1/CE2 vont avec les autres CE2 pour les matières spécifique cycle 3 : Histoire, Géographie et Sciences.

Ainsi ils découvrent les nouvelles matières cycle 3 avec les autres CE2 et ça permet aux 20 CE1 de se retrouver en cours simple 5 Heures par semaine.

RASED : Une bonne et une mauvaise nouvelle.

- Bonne nouvelle : il y a cette année 3 psychologues scolaires sur la circonscription de Louhans au lieu d'1. C'est comme l'an dernier Frédérique SOLE qui s'occupe de notre école, mais elle aura cette année plus de temps pour répondre à nos demandes.
- Mauvaise nouvelle : il y a cette année 5 maîtres E sur la circonscription de Louhans au lieu de 7. C'est Armelle PLAUCHU qui est affectée sur notre école (elle remplace Élisabeth HAVARD), mais elle a un secteur plus grand et en période 1 et en période 2, elle n'a pas pu prendre en charge d'enfant sur notre école.

3. Organisation de l'aide personnalisée :

Le nouveau ministre de l'Éducation Nationale a annoncé dans l'été qu'il souhaitait que chaque élève ait au moins 90 minutes de pause méridienne. Nous ne pouvions donc pas programmer une heure d'aide personnalisée entre 12h et 14h pendant la première période.

Comme notre école a 2 Heures de pause méridienne, nous avons gardé l'aide personnalisée sur ce temps là de 12h à 12h30 (sauf pour la classe des CM1/CM2, 1 heure le mardi soir et le jeudi soir).

Le 18/10/12 nous avons eu une note de notre IEN nous disant que pour une meilleur efficacité de l'aide personnalisée, un peu de souplesse peut être apporté à ce principe à partir de la période 2.

A partir de la période 2, certains élèves se verront proposer une aide personnalisée de 45 minutes (temps de travail qui paraît adapté et efficace, et on gardera 75 minutes de pause). D'autres groupes resteront avec des séances de 30 minutes, en fonction des besoins.

4. Bilan de l'élection des représentants de Parents d'élèves :

Elles ont eu lieu le **vendredi 14 Octobre de 13h30 à 17h30.**

- ✓ 220 électeurs inscrits
- ✓ 149 votants (67,72 % de participation).
C'est une forte participation (62,4 % de participation en 2011/2012, ce qui était déjà une bonne participation).
- ✓ 142 suffrages exprimés.
- ✓ 6 postes à pourvoir.
- ✓ 1 seule liste de candidats, avec 8 candidats.

Les représentants de parents d'élèves au conseil d'école sont donc :

TITULAIRES :

1. Aurélie ROTH
2. Vanessa TABELDITE
3. Katia PERNIN
4. Sandrine JAILLET
5. Sandra FEBVRE
6. Véronique GILLES

SUPPLEANTS :

- 1.Élodie RISSE-NEUVILLE
- 2.Linda LANNAUD

5. Présentation des comptes de la coopérative scolaire :

Total des recettes en 2011/2012 : 19870 Euros.

Forte hausse des recettes (elles ont doublé par rapport à l'année précédente).

Excédent global de 2140 Euros.

Solde au 1 septembre 2012 : 9640 Euros.

Un résumé complet des recettes et des dépenses, par poste et par classe est joint en annexe à ce compte rendu.

Ce résumé des comptes présente aussi la répartition par compte de classe de l'argent au **01/09/12**.

6. Projet de création d'une coopérative scolaire autonome, indépendante de l'OCCE :

La circulaire N°2008-095 du 23/07/2008 parue au BO du 31 juillet 2008 précise les 2 formes que peut prendre une coopérative scolaire : soit être affiliée à l'OCCE, soit être constituée en association loi de 1901 autonome, déclarée en préfecture et agréée par l'inspection académique.

(OCCE = Office Centrale des Coopérative à l'École).

Une association autonome présente quelques contraintes : nécessité de constituer une association, avoir un conseil d'administration et faire une AG annuelle.

Mais une association autonome présente aussi un grand avantage économique : pas de cotisation à payer à l'OCCE, ce qui représente près de 300 euros par an qui ne nous sert que pour l'assurance (alors que la MAE propose cette assurance directement pour environ 60 Euros).

Une association autonome a droit d'ouvrir un livret A et donc les intérêts de l'argent disponible sur le compte servira aux enfants de l'école au lieu de servir à l'OCCE (une coopérative affilié à l'OCCE ne dispose pas de son argent et l'OCCE garde les intérêts engendrés pour eux) (5000 euros sur un livret A, c'est plus de 100 Euros par an).

En 2011/2012, pour payer moins de cotisation à l'OCCE, nous avons payé les cotisations à l'OCCE pour les enfants d'une classe seulement, mais l'OCCE m'a redit que l'argent de la coopérative ne pouvait pas servir aux enfants qui ne sont pas adhérent. Le plus simple et le plus économique semble donc de faire une association totalement indépendante de l'OCCE.

Chaque membre du conseil d'école a reçu en même temps que l'invitation au conseil d'école une proposition de statu d'association autonome et un projet de convention avec l'IA à proposer à l'IA.

Vote sur la création d'une coopérative scolaire autonome, indépendante de l'OCCE :

Vote contre : 0

Absentions : 0

Votes pour : 13

L'assemblée générale constituante de l'association se tiendra à la fin du conseil d'école après épuisement de l'ordre du jour.

Le compte rendu de cette assemblée générale est joint en annexe à ce compte rendu de conseil d'école.

7. Année 3 du projet d'école 2010-2013 :

Le projet d'école actuel a pour thème les arts.

L'an dernier, le projet se concentrait sur les arts du spectacle vivant avec théâtre pour les grands et cirque pour les petits avec représentation de fin d'année à la salle des fêtes de Savigny.

Cette année, le thème se concentre sur les arts numériques.

Nous avons eu de bons échos des représentations à la salle des fêtes l'année dernière donc nous avons voulu refaire une soirée de fin d'année à la salle des fêtes.

Pour coller avec le projet d'école qui se concentre cette année sur les arts numérique, nous allons réaliser un film qui sera projeté à la salle des fêtes.

Pour ne pas mobiliser la salle des fêtes un week-end, nous avons choisi de projeter le film en semaine. Il y aura 2 projections : le mardi 25 juin 2013 et le mercredi 26 juin 2013.

Le contenu n'est pas encore déterminé, mais on a le fil conducteur : « la télé de l'école » où nous pourrons insérer des tas de programmes courts de différents types (petites fictions, documentaires, clips de musique, reportages...).

8. Bilan des activités et projets réalisés depuis le dernier conseil d'école :

Depuis le conseil d'école du 15 juin 2012, ont eu lieu :

- Le Séjour scolaire à Mézilles du 26 au 29 juin pour 2 classes élémentaires CE2-CM1, CM1-CM2
- Le Spectacle cirque fait par les PS, MS, GS et CP l'après midi du 22 juin 2012.
- Le Théâtre joué par les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, la soirée du 22 juin 2012.

Ces 3 activités ont été de grands succès : le voyage a ravi tous les participants et les 2 spectacles ont été très appréciés par les parents spectateurs.

9. Présentation des activités et projets de l'année scolaire en cours :

Pour toutes les classes :

La participation à la réalisation du film *la télé de l'école* déjà évoquée dans le cadre du projet d'école.

Pour la classe des PS/MS :

- Visite de l'écomusée de Pierre de Bresse : le 28 mai 2013.
- Un autre projet est en cours...

Pour les classes de MS/GS et GS/CP :

- Participation à « École et cinéma » : projection de films de leurs âges : thème « réel ou imaginaire » ; apprendre à être spectateur.
- Projet Équitation : 4 séances par classe, sortie à la demi-journée au centre équestre de MANZY au printemps.

Pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 :

Un grand projet : séjour d'une semaine (5 jours et 4 nuits) aux Moussières dans le Jura.

Le thème principal de ce séjour sera la natation : 8h par élève dans la semaine. Il est très difficile de faire de la natation avec nos élèves (pas de piscine dans la communauté de communes, le coût des transports est très élevé...), nous avons donc penser que c'était une bonne solution de faire un séjour dans un centre équipé d'une piscine afin que tous les enfants de l'école (CE1 au CM2 de cette année) bénéficient d'une initiation minimale à la natation durant leur scolarité à Savigny.

Au cours de cette semaine, il y aura aussi de nombreuses activités autour de la découverte du milieu montagnard.

Le budget global de cette classe découverte est de environ 17 000 euros. Cette année, nous n'auront pas de subvention de la région Bourgogne. La participation demandée aux parents est un peu plus importante (24 Euros par jour et par enfant, soit 120 Euros pour le séjour). Les parents ont la possibilité de payer en chèques vacances.

Tous les élèves des 3 classes ont confirmé leur participation à cette classe de découverte.

Pour cette classe natation, la municipalité de Savigny en Revermont versera une participation de 400 (5 € par enfant) pour aider à boucler le budget.

Remarque : Nous partirons avec les Transports GUIDAT pour un montant de 1100 € les 2 cars aller-retour, alors que le 1er devis était de 1450 € (Guidat s'est aligné sur notre meilleure proposition reçue de la part d'un concurrent). Il y a donc un réel intérêt à faire jouer la concurrence et notre choix de l'année dernière d'être transporté par une autre entreprise que GUIDAT qui était moins cher est justifié. Nous favorisons tout de même l'entreprise du village en leur demandant, comme dans le cas présent, de s'aligner sur la meilleure proposition reçue.

Il est regrettable que l'entreprise implantée à Savigny en Revermont ne propose pas tout de suite ses meilleurs tarifs pour les enfants de l'école du village.

Autres sorties :

- Tous les élèves de la PS au CE1 iront voir BOBO DOUDOU, un spectacle sur la prévention des risques domestiques, offert par Prévention MAIF (seul le transport est à notre charge), le 16 novembre à Branges.
- 3 classes vont une fois par période à la bibliothèque de Savigny. Nous sommes accueilli par Mme RISSE que nous remercions.

Les activités visant à rapporter de l'argent pour la coopérative scolaire :

Elles sont similaires à celles de l'année dernière :

- Marché de Noël de l'école. Le 7 décembre. Organisé par l'association des parents avec pour nous: ventes d'objets fabriqués par les enfants pour ce qui concerne la partie école.
- Tombola : même principe que l'an dernier avec des bons d'achats aux Caves du Revermont (qui offre une partie des bons à l'école) en cadeaux.
- Vente des Photos de classe.
- Vente du DVD du film qui sera réalisé.
- Vente de DVD de photos de la classe...
- Organisation d'une buvette lors des 2 soirées de diffusion du film.
- Ventes aux parents d'objets avec des dessins des enfants du type des torchons de l'an dernier, mais ça sera un autre objet.

10. Sécurité à l'école :

- 1) Les premiers exercices d'évacuation ont été réalisés ce matin, pour toute l'école. Très bonne vitesse de sortie. Moins de 3 minutes après l'alarme programmée sur un téléphone portable, tous les enfants des 2 bâtiments étaient dehors. Il est vrai que tous les enseignants étaient prévenu qu'il y aurait une alarme dans la matinée (les enfants n'étaient bien évidemment pas prévenus). On refera le test sans que les enseignants soient prévenu à l'avance.

Question du déclenchement de l'alarme pour la prochaine alerte : il faut donc pouvoir l'arrêter. Pour l'arrêter, il faut une clé pour déverrouiller l'alarme. La Mairie doit transmettre cette clé à l'école.

Une demande sera faite aux pompiers pour faire un test avec alarme et fausse fumée. Ca sera fait au printemps.

Thierry Pacaut s'occupe de transmettre la demande aux pompiers.

- 2) Demande d'une nouvelle ligne tracée au sol dans la cours des petits, pour séparer la zone jeu de ballons au pied (« zone foot ») du reste de la cours.
- 3) Cette année : 5 PAI pour traitement possibles : 2 en maternelle + 3 en élémentaire. Tous ces PAI existaient déjà l'an dernier, il ne s'agit que de reconductions. Pas de nouveau PAI de ce type.
Un PAI pour traitement régulier. Ne concerne que l'école.
Quelques PAI pour problème scolaire sans médicaments donc qui n'entre pas dans cette case sécurité.
 - a) Tous les PAI complets se trouvent dans un classeur rouges marqué « PAI et médecine scolaire » dans le bureau de la direction.
 - b) Les médicaments des enfants se trouvent dans la pharmacie du bâtiment de la classe de l'enfant (côté maternelle ou côté primaire). Le nom des enfants est marqué sur les boîtes de médicaments et les ordonnances se trouvent avec. Ces pharmacies sont accessibles aux personnels de cantine et de garderie.
 - c) Une copie des 5 PAI pour traitement ponctuel éventuel sera aussi passée à la mairie pour information
- 4) Dans le bureau de la direction, il y a aussi un classeur avec toutes les fiches de renseignements et d'urgence.

11. Le point sur les petits travaux et les investissements :

Depuis le dernier conseil d'école :

- Livres commandés sur le budget supplémentaire demandé au dernier conseil d'école pour compléter les collections (Dagobert et dossier Hachette cycle 3)
- Livres de maths cycle 3. Investissements pris sur les crédits mairie annuel, sans demande de budget supplémentaire.
- Matériel pour le projet film : caméscopes, trépied, cartes mémoires... Payer avec l'argent de la coopérative scolaire.

12. Prochains conseils d'école, règlement intérieur et diffusion des documents :

1) Règlement intérieur.

Le règlement intérieur 2011/2012 est entièrement reconduit pour 2012/2013 sans modification. Il sera affiché en annexe du compte rendu de ce conseil d'école.

2) Diffusion des documents (CR du conseil d'école, règlement intérieur...).

- a) Le compte rendu complet du conseil d'école sera affiché sur les panneaux d'affichages devant l'école.
- b) Un résumé du conseil d'école (demi-forma A4) sera passé à chaque famille (= 60 photocopies A4). Ce résumé indiquera les titres et signalera que le compte rendu complet du conseil sera affiché.
- c) Le règlement intérieur n'ayant pas changé, il est inutile de le rediffuser à toutes les familles. Le résumé du compte rendu du conseil d'école indiquera l'existence de ce règlement intérieur et l'endroit où le trouver. Le règlement intérieur sera quand même diffusé aux familles qui n'avaient pas d'enfants scolarisés à l'école en 2011/2012.
- d) Le compte rendu complet du conseil d'école ainsi que les annexes sera envoyé par mail aux membres du conseil d'école.

3) Prochains conseils d'école.

- Le prochain conseil d'école se tiendra comme prévu, le Vendredi 15 mars 2013 à 18H30.
- Le 3ème conseil d'école était prévu le 14 juin, mais c'est la semaine de la classe découverte donc il sera repoussé au vendredi 28 juin 2013. On pourra bien faire le bilan de l'année scolaire écoulée.

13. Questions diverses reçues à l'avance :

Nouvelle question sur le problème de stationnement des véhicules aux sorties de classe. Beaucoup de stationnement sur les trottoirs et certains véhicules mal garés obligent le bus à reculer pour manœuvrer. En reculant, il empiète sur le trottoir, ce qui est dangereux.

Après discussions, les réponses retenues sont :

- a) Un nouveau rappel au civisme sera fait dans le résumé du conseil d'école.
- b) Le bus ne doit pas reculer et manœuvrer. L'employée municipale à bord du bus doit le dire au chauffeur. Si des véhicules gênent le départ du bus, il faudra demander à leur propriétaires de les déplacer avant le départ du bus. Thierry Pacaut doit relayer cette information auprès des employés de mairie et auprès du transporteur.
- c) Aucun stationnement ne doit avoir lieu sur le trottoir qui longe l'école (c'est là que passe la plupart des enfants). Des plots seront ajoutés par la mairie pour rendre ces stationnements impossible.

Question sur les menus de cantine : équilibre et adaptation aux enfants.

Réponses :

- a) Menu en fonction prix, en faisant travailler le commerce local pour le bénéfice de tous.
- b) Pas de nutritionniste pour le menu mais des menus pris comme modèle dans d'autres écoles...

Question enseignante : le prix de la cantine pour les enseignants pour manger tous les jours éventuellement

Réponse : Demande à la prochaine réunion du conseil municipal pour réponse dans l'année.

14. Liste des annexes à ce compte rendu :

- Résumé des comptes de la coopérative scolaire 2011/2012.
- Règlement intérieur de l'école.
- Statut de la coopérative scolaire autonome.
- Proposition de convention entre la coopérative et l'inspection académique de Saône et Loire.
- Compte rendu de l'assemblée générale constituante de la coopérative scolaire autonome.

Le Directeur,
Sylvain WLASSEWITCH

Le Secrétaire,
Sébastien ROUSSON